

Menacer des policiers avec des couteaux ne coûte que trois mois avec sursis !



Tout d'abord, il faut être demandeur d'asile, venir de très loin et si possible, être musulman, surtout pas Français de souche.

Mercredi matin, un homme originaire du Bangladesh est venu demander un logement à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), avenue Pierre-Brossolette à Montrouge. Ayant essuyé un refus, cela l'a mis en fureur. C'est ainsi qu'il est revenu armé de deux couteaux et s'en est pris à l'agent de sécurité. La police fut immédiatement alertée et les portes fermées pour éviter une agression plus grave. La suite a été filmée par un témoin dont la vidéo est visible sur Twitter notamment. À l'arrivée des forces de

l'ordre, il leva la main droite avec son couteau, menaçant les policiers. Les trois fonctionnaires le mirent alors en joue avec leur arme de service et un pistolet à impulsion électrique (PIE).



« Lâche ton couteau ! » lui demandèrent les policiers, vainement. L'homme n'obtempéra pas. Il maintint toujours sa main levée, pour pouvoir poignarder rapidement la moindre personne s'approchant. C'est finalement l'usage du PIE qui permit de le neutraliser. Menotté, il a été placé en garde à vue. Il n'y eut aucun blessé à déplorer du côté des policiers.

Jugé en comparution immédiate à Nanterre, il n'a finalement écopé que d'une peine de trois mois de prison avec sursis, pour port d'arme prohibé de catégorie D et a été relaxé concernant les menaces envers les forces de l'ordre... Probablement parce que ces policiers n'avaient en fait éprouvé

qu'un sentiment de menace.

Vive la magistrature de Dupond-Moretti ! Elle lui va si bien...

Mitrophane Crapoussin